

**BIENTÔT HALLOWEEN !**



*La* Gazette

NEWSLETTER N°30 – Octobre 2023

Le bulletin d'information officiel de vos élus CFE CGC La Mondiale

## ÉDITO

Chères et chers collègues MONDIALISTES,

" Inflation, négociations annuelles obligatoires, qualité de vie au travail, flex office, formation continue pour la 3ème ou 4ème partie de carrière, proches aidants ".

Tous ces sujets vous préoccupent et dans quelques jours vous allez devoir effectuer un choix pour élire les salariés qui vous représenteront auprès des instances de l'UES La Mondiale.

Cette Gazette édition 30 sera l'occasion pour nous de vous présenter notre bilan, notre projection pour l'avenir, et bien évidemment de vous souhaiter une jolie pause si vous profitez de vos proches à l'occasion de la Toussaint.

L'ensemble de l'équipe CFE CGC La MONDIALE reste disponible à toutes vos questions,

**ENSEMBLE, tout devient possible !**

**ENSEMBLE, on va plus loin !**



**Cyril Franches**  
Délégué Syndical central



**Julie Lucas**  
Déléguée Syndicale Centrale adjointe

## FOCUS DE OCTOBRE



- Edito de Cyril Franches
- Mandature 2024-2027
- Retour sur la commission informatique
- Journée Mondiale du Handicap
- Proches aidants

## Elections pour la mandature 2024-2027

Vous le savez tous, dans quelques jours vous aurez la possibilité de voter, d'élire vos représentants salariés qui siègent en commissions, instances, et représenteront vos intérêts auprès de l'employeur.

Nous avons œuvré depuis 4 ans pour remonter les problématiques des services de gestion, financiers, communication et des métiers commerciaux et avons obtenu des résultats.

Notre constat est clair, la marche à franchir pour rétablir les équilibres économiques du groupe est un enjeu ambitieux qui ne pourra être réalisé sans votre adhésion mais surtout sans votre expertise métier, technique, connaissance et professionnalisme dans vos métiers respectifs.

Nous avons pendant la période Covid essayé de vous informer au mieux via la Gazette, les réunions syndicales à distance et surtout sur le terrain car nous sommes, avant tout, salariés et attachés au groupe Ag2r la Mondiale.

Nul doute que votre vote influera sur la politique salariale du groupe et donnera plus ou moins de poids aux étiquette syndicales réformatrices, ou d'autres syndicats faisant preuve d'immobilisme, et réfractaires au changement.

**Je suis intimement convaincu [qu'ensemble, tout devient possible !](#)  
[et qu'ensemble, on va plus loin !](#)**



**Cyril FRANCHES**  
DSC CFE CGC  
Elu titulaire CSE

**Cyril FRANCHES**

## Retour sur la commission informatique du 5 octobre

Vous avez sûrement entendu beaucoup de choses sur l'intelligence artificielle ces derniers temps, obligeant même les gouvernements de l'Union Européenne à prendre position pour interdire ou encadrer l'utilisation de Chat-GPT développé par la société OpenAI, sympathique nom pour une société qui a surtout ouvert grand les bras pour aspirer toutes les données du net jusqu'en 2021 au mépris parfois des droits d'auteur et du RGPD.

D'autres concurrents ont pris le pas et développé leurs propres solutions, citons Einstein-GPT de Salesforce et Bloomberg-GPT, le premier pour améliorer la relation, la connaissance client en entreprise au service des équipes de vente et de marketing notamment, le second pour permettre aux professionnels de la finance d'obtenir des réponses très précises sur des domaines pointus.



### Les principales applications de ces IA qui vont demain bouleverser notre quotidien sont les suivantes :

- Génération automatisée de contenu : les slides d'une présentation powerpoint, un résumé de texte ou un compte-rendu de réunion.
- Reconnaissance du texte/parole : pour en faire un robot conversationnel et répondre aux questions (même) pointues des clients 24h/24.
- Analyse rapide d'un grand volume de données pour en dégager des tendances ou répondre à des questions ciblées : trouver toutes les jurisprudences liées à un type d'affaire juridique, détection de fraude, repérer des contradictions dans des rapports financiers ou lire les notes qui y figurent en bas de page annonçant de futures tendances.

Mais l'enfer est souvent pavé de bonnes intentions et un certain nombre de risques apparaissent, comme nous en avons été alertés en commission Informatique & Digitale par Pascal Martinez de la Direction Informatique et Digitale :

- La propriété intellectuelle de la requête est cédée à l'interface qui recueille votre question, d'où les limitations d'utilisation dans l'entreprise pour éviter que les secrets des affaires ou des données sensibles fuient à la concurrence, il y a déjà assez de problèmes avec la cybersécurité ! Le risque d'espionnage industriel s'est par exemple déjà matérialisé quand des concurrents de Samsung ont découvert les secrets d'une de leurs puces informatiques en posant les mêmes questions que s'étaient déjà posées auparavant les ingénieurs de Samsung dans une course à l'innovation !
- Nos données ne seront pas forcément stockées de façon sécurisée sur un serveur relevant d'une juridiction française ou européenne, elles peuvent échapper à notre contrôle pour des raisons d'extraterritorialité. De plus, comment garantir la confidentialité des paroles échangées lors des réunions qui seront résumées ?
- Les IA s'entraînent sur des bases de données et ont d'ores et déjà aspiré les contenus de nos vies personnelles, au mépris parfois du droit d'auteur et du RGPD : quid du respect du droit à l'oubli de nos données personnelles ?



## 9 octobre 2023 - Journée mondiale du handicap

Cette journée mondiale des personnes en situation de handicap a été mise en place pour nous sensibiliser à propos du handicap, notamment en entreprise. Elle vise également à mobiliser le soutien pour le droit, le bien-être et la dignité des personnes handicapées.

Pour rappel nous possédons un accord Handicap au sein du groupe que vous pouvez retrouver ici : [Accord Handicap](#)

**L'un des points fort de cet accord et souvent méconnu est la possibilité pour une personne en situation de handicap de poser jusqu'à 8 demi-journées d'absence exceptionnelle pour se rendre à des RDV médicaux.**



### *Extrait accord:*

#### 2.3.2. Absences spécifiques autorisées (hors budget de l'accord)

Il est admis qu'une personne en situation de handicap reconnue ou parent d'un enfant mineur porteur d'un handicap reconnu, qui travaille à hauteur d'un taux d'activité d'au moins 60%, demande à s'absenter de façon exceptionnelle, dans la limite de quatre jours par an pris par demi-journée ou journée (soit au maximum huit demi-journées par an) et doit répondre à au moins une des conditions suivantes :

- Fournir un justificatif médical en rapport avec son handicap (par exemple, une convocation à un rendez-vous médical) ;
- Justifier d'une démarche administrative en lien avec son handicap ;

Cette demande d'absence doit faire l'objet d'une autorisation écrite de la hiérarchie.

#ORGANISATION DU TRAVAIL

## TRAVAILLER MIEUX POUR VIVRE MIEUX !



Très présente en matière de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), la Fédération de l'Assurance CFE-CGC demande à France Assureurs de travailler dès l'automne, au bien être des salariés et à l'Organisation du Travail, par l'ouverture d'une grande concertation au niveau de la branche.

Nous allons faire des propositions complémentaires sur :

- les politiques d'intéressement de participation, d'épargne, de redistribution des richesses au sens large
- de RSE tels que les Forfaits Mobilité Durable (FMD) ou les augmentations de prise en charge d'indemnités
- la semaine de 4 jours
- d'employabilité des seniors et du tutorat
- d'organisation optimisée entre travail distanciel et présentiel

VU DANS  
LA PRESSE !  
Lire l'article  
Les Echos ici



Nous continuerons de trouver les meilleurs accords, afin de défendre les intérêts de TOUS les salarié(e)s de l'Assurance !

www.assurance-cfecgc.fr



fédération  
Assurance CFE CGC

#PROTECTION #ADHÉRENTS #ENSEMBLEONVAPLUSLOIN

## VOUS ÊTES PROTÉGÉS PAR UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE !



### UNE PROTECTION JURIDIQUE POUR TOUS LES ADHÉRENTS

L'assurance d'être pris(e) au sérieux, défendu(e) et protégé(e) en cas de litige lié à vos activités professionnelles (litige avec votre employeur ou un collègue de travail, rupture de votre contrat de travail, faute professionnelle, personnelle ou défense pénale).

Une équipe de juristes fédéraux répond au quotidien à toute sollicitation.

Deux avocats (social et pénal) de très grande réputation vous accompagnent jusqu'aux Prud'hommes si besoin.



### DES ÉLUS FORMÉS À LA DÉFENSE DES SALARIÉS

La fédération de l'Assurance et le CFS (Centre de Formation Syndicale) de la CFE-CGC proposent aux élus CFE-CGC, tout au long de l'année, des formations spécifiques à nos métiers sur le contrat de travail, la défense des salariés, les Risques Psychosociaux, ...

La fédération de l'Assurance CFE-CGC prouve son niveau d'excellence et son professionnalisme quotidien auprès de ses adhérents CFE-CGC, comme auprès de tous les salariés, et ceci depuis des décennies, raison pour laquelle certainement notre fédération a plus que doublé son taux de représentativité au niveau national.

“ Rejoindre la CFE-CGC,  
c'est assurer votre avenir ! ”

www.assurance-cfecgc.fr



ADHÉRER À LA FÉDÉRATION DE L'ASSURANCE CFE-CGC, C'EST REJOINDRE :

Un syndicat qui tient ses engagements par des actions continues. Toujours près de vous, nous continuerons à veiller à vos intérêts !

Des femmes et des hommes qui préfèrent mettre toute leur énergie au profit de leurs collègues. Loin de tout dogmatisme, nous partageons les mêmes préoccupations que vous car, comme vous, nous sommes en activité.

Un syndicat souhaitant réaffirmer avec conviction, que les salariés sont la première ressource des entreprises !

Un syndicat, libre, apolitique, indépendant et constructif, qui privilégie toujours le dialogue social pour faire aboutir ses revendications, au bénéfice de l'ensemble des salariés.

Un syndicat qui respecte la pluralité syndicale et qui n'est pas dans la critique permanente des autres.

fédération  
Assurance CFE CGC

## Proches aidants, les dispositifs s'améliorent.

Juridiquement, le **proche aidant** est défini comme étant une « personne qui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne d'une personne en perte d'autonomie, du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap.

### Un service social à votre écoute

Si vous êtes aidant, il est nécessaire de vous rapprocher de l'assistante sociale rattachée à votre région pour être identifié comme tel. Les entretiens que vous réalisez avec l'assistante sociale sont confidentiels et soumis au secret professionnel. Cet échange permettra de vérifier si vous remplissez les critères d'éligibilité afin de bénéficier des dispositifs RH.



### **Des congés spécifiques et des jours de télétravail supplémentaires**

Pour faciliter la conciliation entre la vie personnelle et professionnelle de ses collaborateurs aidants, le Groupe a mis en place plusieurs dispositifs RH, tels que des jours de télétravail supplémentaires. Chaque année, les collaborateurs aidants identifiés auprès des assistantes sociales du Groupe peuvent bénéficier de six jours de télétravail en plus. Pour les poser, il vous suffit de sélectionner le motif « Aidant » sur le Self RH lors de la saisie de votre demande d'ajout de télétravail en informant au préalable votre hiérarchie et sollicitant le service social.

**En tant que collaborateur aidant**, vous pouvez par ailleurs bénéficier d'un congé spécifique, mis en place depuis octobre 2020. Si l'un de vos proches souffre d'un handicap ou d'une perte d'autonomie sévère, le congé proche aidant vous permet de **suspendre votre contrat de travail pendant trois mois**.

**Six jours de télétravail nous paraissent trop peu pour aider nos proches**, c'est un début certes, mais les autres dispositifs existants sont contraignants financièrement et professionnellement pour aider nos parents dans la maladie et la difficulté. Ce point sera rappelé à l'attention de notre DRH très prochainement.

## Pourquoi nous rejoindre

En rejoignant la CFE CGC, vous participerez à la défense active de votre emploi, de votre métier, de votre avenir.

A la CFE CGC, nos militants et adhérents sont des professionnels comme vous, ils font les mêmes métiers que vous et rencontrent les mêmes difficultés que vous !

Avoir des élus CFE CGC dans votre entreprise est un geste de dialogue social constructif et d'avenir.

Vous avez envie de faire bouger votre entreprise ? Agissez aujourd'hui pour ne pas subir l'avenir !

Pour ADHÉRER, vous pouvez vous rapprocher de vos délégués syndicaux, ils pourront vous donner toutes les explications :

**Cyril FRANCHES**

Délégué Syndical Central CFE CGC LA MONDIALE (SNAPA)

**Laure BERNARD**

Déléguée Syndicale (SNCSA)

**Patrick BENNEZON**

Délégué Syndical (SNIA)

**Samuel PERROTET**

Délégué Syndical (SNAPA)

**Stéphane OLLIVIER**

Délégué Syndical (SNAPA)

**Georges WAKNINE**

Délégué Syndical (SNCSA)

**Julie LUCAS**

Déléguée Syndicale Centrale Adjointe (SNCSA)



[Lamondialecfecgc.fr](http://Lamondialecfecgc.fr)



[@cfecgc\\_alm](https://twitter.com/cfecgc_alm)



CFE-CGC La Mondiale



Cyril Franches

- ÊTRE ÉCOUTÉ ET DÉFENDU
- ÊTRE INFORMÉ DES RÉALITÉS DE VOTRE ENTREPRISE
- ÊTRE EN MESURE D'ANTICIPER ET PESER SUR LES DÉCISIONS DE L'EMPLOYEUR
- ÊTRE ACTEUR DANS LES DÉCISIONS PRISES PAR NOTRE SECTION
- ÊTRE RESPONSABLE, CONSCIENT DU RÔLE QUE JOUE L'ENTREPRISE DANS LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN
- ÊTRE PARTICIPATIF DANS LA VIE DU SYNDICAT
- ET ENFIN, BÉNÉFICIER D'UN ENSEMBLE DE SERVICES DONT UNE PROTECTION JURIDIQUE

Faites-nous remonter toutes vos remarques et si vous avez des sujets spécifiques que vous souhaiteriez que nous abordions, merci de nous envoyer un e-mail à l'adresse suivante [cfecgc.lamondiale@yahoo.fr](mailto:cfecgc.lamondiale@yahoo.fr)